

Extrait du RIAED | Réseau international d'accès aux énergies durables

<http://www.riaed.net>

Valorisation de la biomasse-énergie en Haïti : analyse de la situation et perspectives d'amélioration

- Ressources - Textes -
Date de mise en ligne : jeudi 7 janvier 2010

Description :

L'objectif de ce mémoire de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) a été d'analyser les différentes formes de valorisation des ressources de biomasse en Haïti pour en faire ressortir l'impact sur l'environnement et de faire des recommandations pour la valorisation de biomasses autres que le bois.

RIAED | Réseau international d'accès aux énergies durables

"Valorisation de la biomasse-énergie en Haïti : analyse de la situation et perspectives d'amélioration"

Mémoire présenté par ONESIAS Gup-pens en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences et Gestion de l'Environnement à l'Université Catholique de Louvain (Belgique)

Promoteur : Professeur Gerin Patrick

Juin 2009

60 pages

La biomasse est considérée comme une source d'énergie renouvelable. Toutefois son exploitation doit être réalisée avec rationalité et bonne adéquation pour ne pas porter atteinte à l'environnement. En Haïti, il y a une inadéquation de l'exploitation de cette ressource à des fins énergétiques conduisant à une dégradation très poussée du patrimoine forestier.

L'analyse a révélé que les technologies utilisées pour la consommation du bois et charbon de bois en Haïti sont les plus médiocres et les plus traditionnelles qui existent, occasionnant un énorme gaspillage des ressources ligneuses. Ce gaspillage énergétique a occasionné une hausse des prélèvements conduisant à la dégradation spectaculaire de l'environnement, qui elle-même renforce la pauvreté de la masse paysanne.

La filière de la biomasse en Haïti est laissée à la libre entreprise de la classe pauvre et majoritairement analphabète, ce qui justifie son traditionalisme. Sa dispersion et son caractère informel constituent une entrave à toute innovation technique visant à améliorer les technologies.

L'utilisation du bois-énergie est prohibée par les législations haïtiennes, mais ces lois ne sont jamais appliquées.

Par ailleurs, il existe d'autres ressources de biomasses en Haïti qui peuvent constituer un grand intérêt, comme la bagasse de canne à sucre qui pourrait générer plus de 131.250.000 kWh/an d'électricité et aussi les déchets ménagers des villes : les neuf plus grandes villes pourraient valoriser ces déchets pour produire chaque année plus de 67 millions de m³ de méthane.